



Commune de Lignières
Place du Régent 1
2523 Lignières



Procès-verbal du Conseil général du 7 novembre 2024
Salle du collège de La Gouvernière
Séance extraordinaire

Ordre du jour

1. Appel.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 12 septembre 2024.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Communications du président.
5. Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL). Rapport à l'appui.
6. Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration du projet d'une zone sportive et de détente. Rapport à l'appui.
7. Lettres et pétitions.
8. Motions et propositions.
9. Résolutions, interpellations et questions.
10. Communications du Conseil communal.

1. **Appel**

M. Wälchli, président du Conseil général, ouvre la séance à 20 heures. Il donne la parole au secrétaire du Conseil général, J. Ribeaud, pour procéder à l'appel.

Le secrétaire du Conseil général, J. Ribeaud procède à l'appel. 13 membres du Conseil général sont présents, 2 sont excusés et tous les membres du Conseil communal (4 personnes) sont présents. S. Bianchini, administrateur communal et S. Racine, collaboratrice administrative en charge du procès-verbal sont également présents.

2. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil général du 12 septembre 2024.**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès au procès-verbal. Il n'y a pas de remarque, ni de question.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

3. **Approbation de l'ordre du jour**

Tous les membres du Conseil général ont eu accès à l'ordre du jour. OG demande à reporter le point 5 à la prochaine séance du Conseil général ; la convention n'étant à ce jour pas définitive.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité et la demande de OG (report du point 5) est validée.

4. **Communications du président.**

Néant.

5. **Modification de la convention d'organisation du Guichet Social Régional de l'Entre-deux-Lacs (GSR-EDL). Rapport à l'appui.**

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil général.

6. **Demande de crédit d'engagement et budgétaire de CHF 250'000.- pour l'élaboration du projet d'une zone sportive et de détente. Rapport à l'appui.**

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.

M. Wälchli rappelle à l'assemblée qu'un mécène propose d'investir une somme importante pour la communauté de Lignières. Cette personne n'est pour le moment pas connue. Un projet en 3 phases a vu le jour et le mécène a validé la première phase. Si tout se déroule bien, les phases 2 et 3 se poursuivront. Il donne la parole au Conseil communal.

La Présidente, J. Chiffelle, revient sur ce projet qui émerveille bien au-delà de notre Commune. Une interview à ce sujet a été diffusée sur les ondes de la radio RTN ce jour. Elle compte sur tous afin de démontrer un soutien unanime ainsi qu'une adhésion totale vis-à-vis du mécène.

B. Renggli, au nom du parti libéral radical ainsi qu'au nom de la Commission financière et de gestion prend la parole. Les documents mis à disposition ainsi que le rapport ont été étudiés. Il s'agit d'un projet unique et particulier, avec un délai très court. Celui-ci est très bien mené par le Conseil communal et l'administration communale. Il n'appelle pas plus de questions et celui-ci a été approuvé à l'unanimité par la Commission financière et de gestion.

B. Guye-Bergeret, au nom du parti socialiste, prend la parole. Le parti s'est réuni pour ce magnifique projet et c'est une bonne occasion de l'accepter pour aller de l'avant. Pour le moment, tout a l'air de bien fonctionner mais il faudra rester attentif à ce qui va être installé sur cette zone et se mettre en accord avec le mécène. Il remercie le Conseil communal pour tout le travail fourni et déclare que le parti socialiste valide cette demande de crédit.

M. Wälchli rappelle que cette somme de CHF 250'000.—est une avance pour la phase une et que celle-ci sera prise en charge par le mécène. Il ne s'agit pas d'un investissement. Il donne lecture de l'arrêté.

Cette demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

7. **Lettres et pétitions.**

Néant.

8. **Motions et propositions.**

Néant.

9. **Résolutions, interpellations et questions.**

Néant.

10. **Communications du Conseil communal.**

J. Chiffelle, Présidente du Conseil communal, donne la parole aux Conseillers communaux.

F. Bonjour communique les points suivants :

Assainissement de la centrale de chauffe du CAD

Les chaudières sont en bout de course. Une des variantes était de combiner la chaleur produite par les copeaux de bois de la Commune avec la chaleur produite par la centrale de Biogaz. Après discussion entre les deux parties, un accord a été trouvé et le contrat d'achat de chaleur du Biogaz par le CAD sera signé prochainement.

Travaux publics

La Commune a acheté une nouvelle saleuse qui sera posée sur le pont du véhicule Isuzu 4x4. Ceci va grandement faciliter le travail des employés de la voirie. L'ancienne saleuse et le véhicule Aebi seront repris lors de l'achat du nouveau véhicule dont le crédit a été accepté dans le budget 2024. Le retard est dû à une mauvaise compréhension par rapport aux exigences et documents nécessaires pour l'acquisition d'un tel engin. Par exemple, une personne privée peut demander 3 offres et faire son choix. Par contre, la Commune a l'obligation d'élaborer un cahier des charges techniques ainsi qu'un cahier des charges administratif à remettre à différents garages. Ce procédé est nécessaire afin d'obtenir des offres comparables et en cas de recours d'un garage dont l'offre n'a pas été retenue. Ce dossier est actuellement en cours.

Ancienne terrasse de restaurant de la Poste

Cette terrasse de 60 m² sur le domaine public sera mise en vente.

D. Schleppi communique les points suivants :

Sécurité publique

- En septembre, aucune intervention de police particulière sur notre localité a eu lieu sauf pour un bruit excessif. Notre village reste sûr mais restons vigilants concernant les risques de cambriolage avec le brouillard actuel et l'obscurité en fin de journée.
- Le radar pédagogique a été installé 1 semaine au sud et 1 au nord du collège. Il est actuellement positionné vers le temple et la semaine prochaine, il sera posé à la rue des Planches. Après ces 4 semaines, les données pourront être téléchargées et étudiées.

Police du feu et salubrité publique

- Avec le personnel administratif et un commissaire, nous avons suivi le cours Biennal à Couvet sur le nouveau programme de visite Ecaprev. Nous allons former le reste des commissaires afin d'effectuer les prochaines visites cette année encore.
- Samedi dernier s'est déroulé l'exercice général des sapeurs-pompiers de la région du Littoral est. Nous avons pu observer les SP en action sur différents chantiers. L'exercice s'est parfaitement déroulé.

Approvisionnement en eau

Régulièrement, des tests sont effectués sur notre Commune afin de vérifier la qualité de l'eau. Nous sommes toujours bien en dessous des normes en vigueur.

Traitement et évacuation des eaux

- Le budget du Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux du Landeron, de Lignièrès, La Neuveville et Nods, a été voté et est stable pour 2025. Nous avons aussi voté un crédit d'engagement global de CHF 160'000.- pour le remplacement de l'installation électromécanique du bassin de décantation secondaire 1 de la STEP du Landeron qui a plus de 25 ans. Le 2ème bassin sera traité en 2026.
- Un grand projet est aussi en cours avec le raccordement de Twann, Ligerz et Plateau de Diesse. Prévisions pour 2026.

Aménagement du territoire et urbanisme

- Comme vous avez pu le voir, des plans ont été déposés pour 2 projets de constructions au village. Il s'agit de l'ancien Restaurant de la Poste qui accueillera 6 appartements et d'une ferme qui verra le jour à la Combe du Sapin.
- Le parc Chasseral prévoit des journées sans voitures l'année prochaine. Des informations suivront.
- Selon le PAL, une étude doit être faite pour l'aménagement des fontaines. Nous sommes actuellement sur le sujet, avec l'aide de l'architecte-conseil.
- Nous devons aussi mettre sur pied une Commission pour la révision du recensement architectural de la Commune. Nous bénéficierons du soutien de l'Office cantonal du patrimoine bâti et immatériel et de l'architecte conseil.
- Le plan d'aménagement des crues est en fin d'étude, il prévoit une déviation du cours d'eau du Pâquier (derrière le camping) dans un emposieu. Cela permettra de limiter les risques de crue dans le bas du village.

O. Gauchat communique les points suivants :

Café-croissant avec les aînés

Cette rencontre fut un succès avec 40 personnes présentes le 23 octobre 2024 dernier à la cantine du FC Lignièrès. Nos aînés étaient très enthousiastes à l'idée de se retrouver et le menu proposé par les cantiniers a eu un grand succès.

Travaux quartier du Sasselet

Les travaux afin d'améliorer l'évacuation des eaux ont débuté cette semaine, avec un peu de retard dû à la commande de grilles spéciales permettant de récupérer des volumes d'eau plus importants par rapport aux grilles standard. Ce retard sera rattrapé afin de respecter le planning.

J. Chiffelle communique les points suivants :

Demande de prise en charge des trajets scolaires pour les enfants domiciliés en dehors du village

Une réglementation d'indemnisation des trajets scolaires était à l'ordre du jour de cette séance extraordinaire mais a dû être retirée par manque de temps pour finaliser le dossier. Ce dernier est donc reporté à la séance de décembre et cela ne changera rien à son entrée en vigueur qui est fixée à l'année scolaire 2024-2025. Le représentant des familles a été informé de ce report.

Plateau Vivant

Un forum des entrepreneurs avait été organisé au printemps dernier dans la commune de Plateau de Diesse et une nouvelle rencontre aura lieu dans cette salle mardi 26 novembre. Une communication a d'ailleurs été faite dans le Bulcom.

Assainissement du collège de la Gouvernière et de ses alentours

Lors de la dernière séance du Conseil général, vous avez accepté la demande de crédit d'engagement pour la finalisation de l'étude. Le délai référendaire est arrivé à échéance le 30 octobre. Comme mentionné dans le rapport, un comité de pilotage a été constitué afin de suivre cet important dossier. Une première séance a eu lieu hier soir afin de lister les différents points ou variantes qui doivent encore être étudiés par le bureau lauréat OS + ACE. Une deuxième séance est agendée à la fin du mois de novembre afin de transmettre ces données au bureau d'architecture.

M. Wälchli remercie le Conseil communal pour ses publications et lève la séance à 20h18.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président

Le secrétaire

Michaël Wälchli

Jérôme Ribeaud